



Comité Départemental de Rugby du Val d'Oise
Maison des Comités sportifs « Jean Bouvelle"»

▪

CONVENTION BAFA

ENTRE LES SOUSIGNES :

- Le Comité départemental de Rugby du Val d'Oise
- Le club de Rugby
- Le candidat à la formation

PHILOSOPHIE DE LA CONVENTION

Cette convention doit permettre à des jeunes licenciés des clubs du Val d'Oise d'acquérir une formation d'éducateur Brevet Ecole de Rugby e, complément d'une formation Bafa

OBJET DE LA CONVENTION

- Offrir un débouché social à des jeunes de 17 et 18 ans
- Fidéliser des jeunes licenciés dans les clubs du Val d'Oise
- Favoriser les liaisons entre les clubs de Rugby du Val d'Oise et les centres de Loisirs

MODALITES

Le cursus de formation comprend 3 volets obligatoires

- Un stage théorique au cours des vacances scolaires de la saison 2008 2009, sous la forme d'un stage de 64 heures minimum en internat, pour un coût de 460€
- Un stage pratique rémunéré en Centre de Loisir sans hébergement, ou en centre de Vacances
- Un stage d'approfondissement « jeux collectifs et jeux sportifs à dominante Rugby » au cours des vacances scolaires de la saison 2008 2009, pour un coût de 460€

VU

- La convention pluriannuelle d'objectifs signée entre le CDRVO et la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports
- La convention arrêtée entre la Ligue de l'Enseignement du val d'Oise
- Les statuts et règlements généraux de la Fédération Française de Rugby



Comité Départemental de Rugby du Val d'Oise
Maison des Comités sportifs « Jean Bouvelle"»

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Le Candidat

- Doit être né en 1991, 1992 et avoir 17 ans révolu
- S'engage à suivre la totalité du cursus de formation
- S'engage à œuvrer un minimum de 3ans au sein de l'Ecole de Rugby de son club
- Doit régler 20% du montant du stage

Le Club

- S'engage à fournir aux candidats les conditions optimum pour sa formation
- S'engage à prendre en charge 30% du montant des stages

Le Comité Départemental de Rugby du Val d'Oise

- S'engage à faciliter le suivi de la formation BAFA selon le cursus défini par la Ligue de l'Enseignement
- S'engage à dispenser la formation Brevet Ecole de Rugby selon le cursus défini par la Direction Technique Nationale de la FFR
- S'engage à respecter l'accord établi avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
- S'engage à prendre en charge 50% du montant des stages

Fait à Eaubonne, le

Le CDRVO représenté par
Le Trésorier général

Le Président du club

Le Candidat